

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

2MR SOLAR
27 rue de Gaensmatt
68150 Ostheim

V/REF :
N/REF : 2009 B 799 / 2017-B-3804

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 18/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

2MR SOLAR
Société à responsabilité limitée
27 rue de Gaensmatt
68150 Ostheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3804 le 24/08/2017

R.C.S. COLMAR TI 518 533 377 (2009 B 799)

Fait à COLMAR le 24/08/2017,
LE GREFFIER

Eléments d'identification

M UEBERSCHLAG ROLAND

Pour le compte de :

2 rue de delle

68220 folgenbourg

france

SARL 2MR SOLAR

518 533 377

27 RUE DE LA GAENSMATT

68150 OSTHEIM

N° d'adhérent : 29000005967979

Période déclarée : 2016

Date limite de dépôt : 03/05/2017

Eléments déclarés

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2016)

A- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2- Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie

27 rue de la Gaensmatt

Code postal

68150

Ville

OSTHEIM

Pays

FRANCE

C- RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1- Résultat fiscal

Bénéfice

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3%

34 003

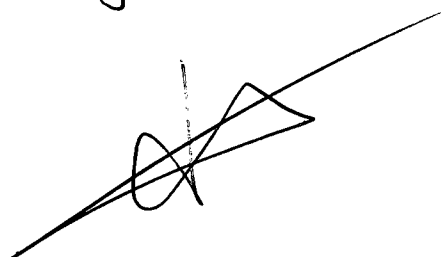
imposable au
taux de 15%
et/ou 28%

38 120

Déficit (Report du
2033B)

0

// certifié conforme à l'original



Formulaire 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2015)

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Formulaire 2033A (applicable à compter du 31/12/2014)

A - ACTIF	Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net Exercice clos en N 3
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	1 115 607	345 651	769 956
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	1 115 607	345 651	769 956
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	4 751		4 751
Créances autres (3)	21 619		21 619
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	317 125		317 125
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	343 495	0	343 495
TOTAL GENERAL (I + II)	1 459 102	345 651	1 113 451
B - PASSIF			Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres			
Capital social ou individuel			50 000
Réserve légale			5 000
Report à nouveau			187 585
Résultat de l'exercice			55 071
TOTAL I			297 656
3 - Dettes			
Emprunts et dettes assimilées (4)			689 839
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			50 016
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)			75 940
TOTAL III			815 795
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 113 451

Formulaire 2033B (applicable à compter du 31/12/2016)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	190 333
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		190 333
Charges d'exploitation		
Autres charges externes		21 383
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	1 343
Dotations aux amortissements		68 651
Total des charges d'exploitation (II)		91 377
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		98 956
Produits et charges divers	Charges financières (V)	26 833
	Impôts sur les bénéfices (VII)	17 052
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		55 071

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	55 071	0
Réintégrations de l'exercice		
Provisions non déductibles	0	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	55 071	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	55 071	0

Formulaire 2033C (applicable à compter du 31/12/2013)

I- IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
------------------	---	---------------	-------------	---	---

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial				0	
Autres				0	

Immobilisations corporelles

Terrains				0	
Constructions	349 204			349 204	
Installations techniques matériel et outillage industriels	766 403			766 403	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles				0	

Immobilisations financières

				0	
TOTAL rubrique I	1 115 607	0	0	1 115 607	0

II- AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
-------------------------------	---	---	---	---

Immobilisations incorporelles

				0
--	--	--	--	---

Immobilisations corporelles

Terrains				0
Constructions	65 152	17 558		82 710
Installations techniques, matériel et outillage industriels	211 848	51 094		262 942
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	277 000	68 652	0	345 652

Formulaire 2033D (applicable à compter du 31/12/2016)

2033 D - RELEVÉ DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES, DÉFICITS REPORTABLES, CRÉDITS D'IMPÔTS

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

X

Formulaire 2033E (applicable à compter du 31/12/2016)

I- PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	190 333
TOTAL 1	190 333

II- CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	21 383
TOTAL 2	21 383

III- VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1- TOTAL 2)	168 950
---	----------------

Formulaire 2033F (applicable à compter du 31/12/2014)

2033-F COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions	950
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	4 050

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

1	Forme juridique	SARL	N° SIREN	504 863 507
	Désignation	TP SOLAR	Complément désignation	
	Nombre de parts		950	Pourcentage de détention 19,00%
	Numéro, type et nom de voie	7 RUE DE FESSENHEIM		
	Code Postal	68740	Commune	BALGAU
	Pays	FRANCE		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	UEBERSCHLAG ROLAND	Nom marital	
	Nombre de part		2 760	Pourcentage de détention 55,00%
	Date de naissance	23/07/1957	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	68100	Commune de naissance	MULHOUSE
	Numéro, type et nom de voie	42 RUE DE DELLE		
	Code postal	68220	Ville	FOLGENSBOURG
	Pays	FRANCE		

2	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	UEBERSCHLAG MATHIEU	Nom marital	
	Nombre de part		645	Pourcentage de détention 13,00%
	Date de naissance	10/09/1987	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	68100	Commune de naissance	MULHOUSE
	Numéro, type et nom de voie	42 RUE DE DELLE		
	Code postal	68220	Ville	FOLGENSBOURG
	Pays	FRANCE		

3	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	UEBERSCHLAG MAXIME	Nom marital	
	Nombre de part		645	Pourcentage de détention 13,00%
	Date de naissance	22/07/1992	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	67	Commune de naissance	STRASBOURG
	Numéro, type et nom de voie	42 RUE DE DELLE		
	Code postal	68220	Ville	FOLGENSBOURG
	Pays	FRANCE		

Formulaire 2033G (applicable à compter du 31/12/2013)

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

Formulaire 2059H (applicable à compter du 31/12/2010)

2059 H - Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la Direction chargée des grandes entreprises

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Formulaire 2059I (applicable à compter du 31/12/2005)

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION CHARGÉE DES GRANDES ENTREPRISES

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Formulaire 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2016)

2069RCI - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Formulaire néant

X

2MR SOLAR

Société à responsabilité limitée au capital de € 50.000

27 rue de la Gaensmatt – 68150 OSTHEIM

RCS COLMAR TI 518 533 377 - 2009 B 799

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
le deux juin à 20 heures 30 minutes.
les associés de la société à responsabilité limitée

« 2MR SOLAR »

au capital de € 50.000,-- divisé en 5.000 parts sociales de € 10,-- chacune, se sont réunis au siège social, sur convocation du gérant, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du gérant sur l'activité et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.
2. Approbation desdits rapports ainsi que des comptes et du bilan de l'exercice 2016, Approbation des conventions éventuellement conclues – Affectation des résultats
- 3 Quitus au gérant
- 4 Questions diverses

L'assemblée est présidée par Monsieur Roland UEBERSCHLAG en qualité de gérant et d'associé.

Sont présents :

- M. Roland UEBERSCHLAG	2.760 parts
- M. Mathieu UEBERSCHLAG	645 parts
- M. Maxime UEBERSCHLAG	645 parts

TOTAL DES PARTS	4.050 parts
-----------------	-------------------

Le représentant de la société TP SOLAR SARL est absent et excusé.

"Constat conforme à l'original"

Les associés présents possédant plus de la moitié des parts, l'assemblée générale ainsi constituée est autorisée à délibérer valablement sur son ordre du jour.

Puis il est mis à la disposition des associés :

- . le rapport du gérant sur l'activité arrêtée le 31 décembre 2016 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- . le texte des résolutions,
- . l'inventaire, les comptes et le bilan dudit exercice,
- . un exemplaire des statuts sociaux.

Puis le gérant donne lecture de son rapport et propose aux associés le texte des résolutions qu'il a préparé.

Puis la discussion s'instaure. Après quelques échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés,
après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 et les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ce rapport ainsi que les comptes et le bilan dudit exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés,
Approuvant la proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016 soit la somme de € 55.071 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » positif existant au bilan dont le solde passera ainsi de € 187.585 à € 242.656.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution des dividendes suivants au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

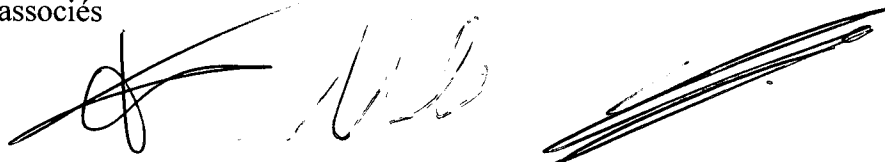
La collectivité des associés, donne quitus entier et définitif à Monsieur Roland UEBERSCHLAG, son gérant, pour l'exercice de son mandat au cours de l'année 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

EN FOIE DE QUOI,

il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été approuvé et signé par tous les associés



2MR SOLAR

Société à responsabilité limitée au capital de € 50.000

27 rue de la Gaensmatt – 68150 OSTHEIM

RCS COLMAR TI 518 533 377 - 2009 B 799

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2016

Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous soumettre les documents prescrits par l'article L 223-26 du Code de Commerce à savoir l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) ainsi que le rapport de gestion de la gérance dont nous vous donnons ci-après lecture.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la situation de la société peut se résumer à ce qui suit :

Le total des **PRODUITS D'EXPLOITATION** atteint au 31 décembre 2016 € 190 333 contre € 208.726 l'exercice précédent soit une diminution de 8,81 % et comprend la production vendue pour € 170.333 et d'autres produits pour € 20.000.

Le total des **CHARGES D'EXPLOITATION** en diminution de 2,05 % atteint € 91.377 fin décembre 2016 contre € 93.290 fin décembre 2015 et se compose :

. des autres achats et charges externes qui s'établissent à € 21.383 fin décembre 2016, contre € 23.365 fin décembre 2015, en diminution de 8,48 %,

. des impôts, taxes et versement assimilés qui s'élèvent à € 1.343 pour cet exercice 2016, contre € 641 l'exercice précédent.

. des dotations aux comptes d'amortissements sur immobilisations qui ont été constituées pour € 68.651 contre € 69.014 l'exercice précédent.

" Certifié conforme à l'original "

LES RESULTATS DE CETTE ACTIVITE

Dans ces conditions, le **RESULTAT D'EXPLOITATION** apparaît positif de € 98.956 contre un résultat positif de € 115.436 l'exercice précédent.

Le **RESULTAT FINANCIER** est négatif de <€ 26.833> compte tenu des seules charges financières supportées.

Le **RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS** est donc bénéficiaire de € 72.123.

En l'absence de **RESULTAT EXCEPTIONNEL**, l'exercice 2016 se solde par un bénéfice de € 55.071 après impôt sur les sociétés à hauteur de € 17.052.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016 soit la somme de € 55.071 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » positif existant au bilan dant le solde passera ainsi de € 187.585 à € 242.666.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution des dividendes suivants au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux.

EVOLUTIONS PREVISIBLE

Notre objectif est la poursuite du développement harmonieux tout en maintenant une gestion de prudence de sorte à bien contrôler l'évolution des charges et frais généraux.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS

Dans le cadre de l'article L 223-19 Code de Commerce relatif aux conventions dans lesquelles vos associés ou gérants peuvent avoir un intérêt direct ou indirect, nous vous signalons que les conventions antérieurement conclues se sont poursuivies au cours de l'exercice 2016.

CONCLUSION

Si vous approuvez nos propositions, vous voudrez bien sanctionner par un vote positif le texte des résolutions qui va vous être proposé.

LE GERANT

